

QUESTION ORALE :

Question Orale posée par Benoît DUMONTET au nom du groupe « une dynamique pour Pontoise ».

La question orale est ici reproduite :

Lors du Conseil municipal du 28 avril dernier et lors de votre interview dans l'édition de la gazette du Val d'Oise du 4 mai 2011 vous avez indiqué recevoir le 9 mai 2011 le promoteur immobilier porteur du projet de requalification de l'îlot LEMERCIER incluant sur les lieux un parc de stationnement souterrain de 250 places « pour faire un premier point sur l'étude de faisabilité ».

Vous avez indiqué « nous aurons une discussion avec les élus, tous les élus, courant mai. D'ici la fin du mois nous organiserons même une première réunion publique avec les riverains ».

Nous sommes à la fin du mois de juin et nous n'avons aucun retour de votre rencontre avec le promoteur immobilier porteur du projet, la discussion avec les élus et la réunion publique n'étant toujours pas intervenues à ce jour.

Pourriez-vous nous faire retour de cette rencontre du 9 mai dernier et nous faire part de votre position officielle concernant ce projet de parc de stationnement sous l'îlot LEMERCIER ?

Monsieur LE MAIRE : « *Je ne vais pas faire de débat là-dessus même s'il y en a qui sont intéressés manifestement puisqu'ils ont attendu cette heure tardive. Je me suis déjà exprimé suffisamment à deux reprises à ce sujet pour ne pas refaire de débat. Il y a une chose très simple, il paraît qu'il y a une pétition de 400 et quelques signatures, je dis il paraît parce que personne ne veut me la donner malgré mes demandes. Personne ne l'a vue. Comme je fais confiance aux gens, je pense que ça doit être vrai. Il y aurait 400 voire 500 signataires d'une pétition qu'on refuse de me remettre et qu'on voulait justement me remettre quand je l'ai demandée. D'abord on m'a dit que ce n'était pas utile puis on m'a dit « on la remettra à une réunion publique mais si vous ne faites pas de réunion publique, on ne vous la remettra pas ». Donc il paraît qu'il y a une pétition. A ce sujet, il y a des hostilités qui se sont manifestées. Encore une fois je me suis largement exprimé là-dessus : on a une personne, un promoteur qui a regardé une hypothèse et avant même qu'il ait eu le temps de la présenter, cette hypothèse a donné lieu à une petite révolution locale. Comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, je suis adepte du proverbe chinois « quand tu as un mur trop haut en face de toi, tu passes quand même de l'autre côté du mur mais t'essayes pas de sauter, tu passes à côté ». Donc, le promoteur, par ailleurs, qui a évidemment été informé à la fois par moi, honnêteté élémentaire mais aussi par la presse locale de ce séisme que ça créait, a dit que ça ne l'intéressait plus et que par conséquent nous en sommes là. Sauf que j'ai fait une visite du quartier que vous avez estimé inutile dans un propos que vous avez écrit. Fort heureusement, cette visite a été utile à quelque chose puisque alors que vous disiez qu'on ne montrait que les choses qui étaient déjà en désolation et pour vous donner une fois de plus satisfaction, nous avons demandé à un autre propriétaire d'ouvrir un autre d'immeuble qui paraissait tout à fait en bon état pour vous donner satisfaction. Heureusement que vous étiez là Monsieur DUMONTET, vraiment, car sinon nous ne*

l'aurions pas ouvert Si vous n'aviez pas eu cet esprit tellement critique, nous ne l'aurions pas ouvert et nous serions passés à côté de l'évitement de peut-être un drame puisqu'en entrant dans cet immeuble qui apparaissait lui en bien meilleur état et que vous estimiez que c'était à cause de cela que vous ne le montriez pas et bien l'expert a constaté qu'il y avait un danger absolument imminent d'effondrement et donc nous avons pris un arrêté de péril. Le propriétaire a d'ailleurs posé des étais. Cette visite a eu aussi le mérite d'avoir quelques indications techniques de l'expert qui indique que tous les bâtiments sont solidaires. J'ai vu chez un des protagonistes une photo virtuelle, un montage, à l'appui d'une pétition, j'espère mais je ferais en sorte que ce ne soit pas le cas, j'espère que cette photo virtuelle qui était destinée à faire la pétition ne devienne pas réalité puisque l'expert a dit que tout est solidaire et que, par conséquent, s'il y a un problème sur un immeuble, il y a un problème sur tous et notamment sur celui chez lequel la photo virtuelle est entreposée. Cela étant, on va regarder le problème qui est un problème sérieux. S'agissant du projet du promoteur, s'il y a un projet sur ce quartier qu'il faut traiter, cette personne, cette entreprise, c'était le 13eme projet il nous a écrit, comme les 12 autres, que le traitement uniquement du sol de la rue Lermercier ça ne l'intéressait pas parce que c'était financièrement déficitaire. Mais il a dit il y a peut-être une autre possibilité, c'est de regarder si l'on ne peut pas traiter l'ensemble. J'écrirai aux riverains pour leur expliquer tout cela et les risques que ça représente notamment pour les maisons adjacentes. Le promoteur a dit : « Si avant même qu'on ait pu en discuter c'est un tel bazar, moi j'ai autre chose à faire ». On est retourné à la case départ avec des difficultés sérieuses puisque l'expert nous dit que ça peut tenir encore deux ans. Il faut que les gens soient un peu responsables, ils le seront par force s'il le faut. En tout état de cause, s'il y avait réhabilitation de ce seul îlot, il faudrait de toute façon construire des parkings par application des règles de l'urbanisme sauf, ce qui peut être une hypothèse si elle est débattue, à y construire seulement des logements sociaux auquel cas nous pourrions éventuellement être dispensés de parking. Donc, je réponds à votre question mais je l'ai déjà dit aux personnes intéressées localement, la réunion publique, elle avait pour but d'exposer un projet, et d'en débattre et de regarder si c'était raisonnable ou pas. A partir du moment où 500 personnes, paraît-il, ont signé contre le fait qu'on regarde... Je ne vais pas faire une réunion publique pour arrêter l'étude de faisabilité. C'est ce qu'on fait puisque le promoteur ne veut pas s'insérer là dedans. Pour éventuellement, comme ce fut le cas, car vous m'avez déjà posé une question là-dessus Monsieur DUMONTET et je vous ai dit que le fait d'avoir des projets, comme ce fut le cas pour la place saint Louis ne veut pas dire qu'on va aller jusqu'au bout mais simplement qu'on regarde jusqu'au bout. Mais là on ne le fera pas et puis, pour autant, on va quand même régler le problème, ce qui présentera tôt ou tard des conséquences. Mais la réunion publique pour exposer un projet sur lequel on me demande de ne pas réfléchir et pour lequel le promoteur ne veut pas continuer ça sert juste à rien. Mais sans doute y en aura-t-il le moment venu pour exposer les vrais enjeux que vous avez constatés vous même qu'il serait irresponsable de ne pas traiter parce que ceux là même qui ont intérêt à la traiter en font un sujet... Il faut laisser calmer les choses. Il vaut mieux traiter les choses au moment où on les maîtrise qu'au moment où ce que la photo représente. Allez voir la photo virtuelle et vous aurez une idée ce qui se passera si on ne fait rien ; Ce qu'on nous demande en l'état. »

Monsieur DUMONTET : « Juste deux petites remarques Monsieur LE MAIRE, notamment sur l'absence d'intérêt de la visite. Mes propos n'ont pas été dit et exprimés et je regrette que le journaliste ne soit plus là. J'ai simplement indiqué pour ma part que je considérais que cette visite n'avait pas d'intérêt au regard des projets du parking et aux questions que je posais... »

Monsieur LE MAIRE : « Ce n'est pas ce qu'il a retranscrit mais décidément, quand c'est les procès-verbaux de la mairie c'est pas ce que vous avez dit, quand c'est les journaux, c'est pas ce que vous avez dit au journaliste. »

MICRO – INAUDIBLE - « Vous parlez des crèches mais je crois que ma position sur les crèches est pragmatique, nous nous sommes retrouvés vous ne pouvez pas me faire le reproche du budget des crèches sur la question du parking. »

Monsieur LE MAIRE : « Je ne vous parle pas du parking, je viens de vous dire tout à l'heure, puisque vous me demandez ma position officielle, je vous ai dit que de toute façon cette étude là on m'avait demandé de l'arrêter, de ne pas réfléchir à ça et que par ailleurs, la personne qui était notre interlocuteur, quand elle voit le bazar que c'est, est parti. Maintenant, si je vous dis : « on réhabilite le seul îlot Lemercier, ce qui est la demande d'un certain nombre, dont le réalisme reste à démontrer, si on fait ça, soit on fait des logements sociaux, vous avez dit que vous étiez contre, soit... »

Monsieur DUMONTET : « J'ai pas dit ça Monsieur le Maire... J'ai dit projet immobilier avec 10%... »

Monsieur LE MAIRE : « Si on fait des logements non sociaux, sauf pour 10%, on doit faire des parkings. Donc, je ne vous parle pas du parking sous le jardin de la ville. »

Monsieur DUMONTET : « Je vous dit, pour ma part, je suis pour un projet de parking sous le jardin de la ville. Ils sont où les parkings sous les 30 logements de la Banque de France ? »

Monsieur LE MAIRE : « Il n'était pas possible de faire des parkings sous la Banque de France. »

Monsieur DUMONTET : « Vous voyez très bien qu'il y a d'autres possibilités qui sont prévues par le PLU, notamment de signer une convention que vous avez signée avec le parking Jean Jaurès. On peut très bien faire la même chose avec une requalification de l'îlot Lemercier dans le cadre de la construction d'un parking de centre ville sous le jardin de la ville. »

Monsieur LE MAIRE : « Non, non mais vous mélangez tout, volontairement, je pense, mais compte tenu du fait que j'ai dit que je n'allais pas y passer des heures, je ne passerai pas des heures sur ce dossier. J'ai déjà failli à ma parole et je m'en excuse. Donc, j'ai répondu à votre question, vous pas aux miennes sauf aux logements sociaux ce qui est quand même très enrichissant. J'ai répondu à votre question et nous en avons terminé. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10.

Approuvé au conseil municipal du : 22 septembre 2011

Le Maire
Philippe HOUILLON